

Our French Lesson

AVIS A TOUS CEUX QUI VEULENT APPRENDRE LE FRANCAIS.

La nouvelle direction de l'Arche qui a à cœur la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner aux Américains l'opportunité d'apprendre le français pour la modique somme de 75 sous par mois, montant de l'abonnement mensuel au journal. Notre nouvelle méthode permettra également aux Louisianais désirant se perfectionner dans l'étude plus complète de la langue de leurs ancêtres, de pouvoir le faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent réclament leurs affaires.

Nous avons en effet obtenu de Monsieur M. D. Berlitz, chevalier de la légion d'honneur, officier d'Académie, l'autorisation de publier chaque jour dans nos colonnes une leçon tirée de sa méthode dont la réputation est mondiale.

Nous continuons aujourd'hui la publication de la première leçon.

Afin de permettre aux débutants de pouvoir comprendre parfaitement la méthode, nous publierons en Anglais les notices explicatives qui accompagnent chaque leçon.

Toute personne n'ayant pu pour une raison quelconque suivre nos premières leçons aura toujours la ressource de se les procurer en nous demandant de lui envoyer les numéros du journal correspondant aux leçons qui lui manquent.

NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.

As the conservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby American will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their ancestors, without taxing either

their time or their intellectual forces.

By permission of Prof. M. D. Berlitz, Knight of the Legion of Honor, Officer of the French Academy, we are publishing in the columns of the Bee, a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized the world over.

We shall continue these lessons every day.

In order to facilitate the task for beginners, we will accompany the explanatory notes with the English equivalent.

Any persons who, for some reason or other, has missed the first lessons, can obtain back numbers of the paper, either by calling at our office or requesting that they be forwarded by mail.

The advantages claimed for this method are:

(a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the students associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom.

The method is designed: (1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them.

(2) For reciprocal instruction in clubs or parties of friends, each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.

(b) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.

(c) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.

(d) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.

(e) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher and can, if necessary, progress entirely without him.

(f) All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

Un Nez Gelé.

"Comment! monsieur," m'écriai-je, en faisant un dernier effort et en me débarrassant de mes trois hommes, qui, de la manière la plus tranquille du monde, se remirent à continuer leur chemin, "vous ne voyez donc pas ce que ces drôles me font là? — Que vous font-ils donc? — Mais ils me frottent la figure avec de la neige! Est-ce que vous trouvez cela une plaisanterie de bon goût, par hasard, avec le temps qu'il fait? — Mais, monsieur, ils vous rendaient un énorme service," me répondit mon interlocuteur. — "Comment cela? — Sans doute, vous avez le nez gelé. — Miséricorde!" m'écriai-je, en portant la main à la partie menacée. — "Monsieur," dit un passant en s'adressant à l'officier, "je vous prévient que votre nez gèle. — Merci, monsieur," dit l'officier, comme si on l'eût prévenu de la chose la plus naturelle du monde, et se baissant, il ramassa une poignée de neige, et se rendit à lui-même le service que j'avais si brutalement récompensé de son obligeance. — "C'est-à-dire," alors, monsieur, que sans cet homme. — "Vous n'auriez plus de nez," continua l'officier, en se frottant le sien. — "Alors, monsieur, permettez-moi..."

Et je me mis à courir après mon homme qui, croyant que je voulais achever de l'assommer, se mit à courir de son côté, de sorte que, comme la crainte est naturellement plus agile que la reconnaissance, je ne l'eusse probablement jamais rattrapé, si quelques personnes, en le voyant fuir et en me voyant le poursuivre, ne l'eussent pris pour un voleur, et ne lui eussent barré le chemin. Lorsque j'arrivai, je le trouvai parlant avec une grande volubilité afin de faire comprendre qu'il n'était coupable que de trop de philanthropie: dix roubles que je lui donnai expliquèrent la chose. Le pauvre diable me baisa les mains, et un des assistants qui parlait français, m'invita à faire désormais plus d'attention à mon nez. L'invitation était inutile: pendant tout le reste de ma course je ne le perdis pas de vue.

"What! In the most quiet manner in the world." "Began again." "Rascals." "By chance." "They were doing you a very great favor." "How is that?"

"Mercy upon me! Threatened. Addressing." "I inform you." "Stooping." "Rudely." "Reward-ed." "Kindness." "That is to say." "Permit me." "To beat him to death, lit. to finish to kill him." "For his part." "More quick." "Gratefulness." "Overlaken." "Running away." "Chasing him." "Stopped his progress." "Volubility." "Guiltily." "Philanthropy." "Ruble (Russian coin worth about 80 cents)." "The poor fellow." "Kissed my hands." "Hereafter." "Useless." "I did not lose sight of it."

Les Tribunaux

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux procès.

Jackson Brewing Co. vs. Benedetto, Dema et Angello Scorsone, saisie provisoire, \$4,000. Southern Scrap Material Co. vs. Illinois Central R. R. Co., réclamation, \$36,800. Hirsch Lumber Company vs. B. T. Toomer, reconnaissance d'un jugement.

Dr. J. G. Martin vs. Clélie Seawall, séparation de corps et de biens. Jno. B. Levert vs. Richard J. Hanna, pour un billet, \$907.50. Wm. F. Loesch vs. Louise Josephine Duvernay, annulation de mariage.

Successions.

Les successions suivantes ont été ouvertes mardi: M. et Mme Antonine Petrola; Mme Johanna Hayes; Amelia Holler, veuve de Charles Kramer, épouse de John Wilhelm. Mary Loretta et Sidonia Allen, demandant l'émancipation.

PREMIERE COUR DE CITE.

Nouveaux procès.

Louis Mondshine & Son vs. C. F. H., réclamation, \$30. Michel Dudden & Castel vs. S. Mancusa, réclamation, \$32.25. Jose A. Morales vs. C. F. Sauer & Co., in solido, réclamation, \$15. David Lewin vs. Morris Sherman, réclamation, \$21.59. David H. Culligan, Jr., vs. J. H. Roberts, réclamation, \$60.25. Julius Evans vs. Felix Richard, réclamation, \$100. Bressler & Co. vs. Nathan Breen, réclamation, \$55.67. Fairchild Auto. Co. vs. H. Gramback, réclamation, \$31.60. vs. Gayden R. Davis, réclamation, \$11.31. vs. John Carson, réclamation, \$7.10. vs. W. S. Chinn, réclamation, \$54.78. vs. J. D. LeBlanc, réclamation, \$62.90. Aug. Chabaud Inc. vs. Theo-

dore J. Daly, réclamation, \$10.33. B. Cohn Co. Ltd., vs. J. F. Saugason, réclamation, \$86. N. H. Goss, vs. Delma ou John Moran, réclamation, \$4.15. J. V. Roca Lumber & Hardware Co., vs. Michel Bernard, réclamation, \$15; vs. Felix Fleury, réclamation \$64.84; vs. Jas. A. Stromberg, réclamation, \$10.81; vs. E. B. Mason, réclamation, \$7.79. Martin G. Gund, vs. Robert Salles, réclamation, \$79; vs. Paul E. Voorhies, réclamation, \$16.83. Sylvester Blasini vs. Octave Legier, réclamation, \$100. S. Blasini vs. Ignace Durocher, réclamation, \$47. Odile Griffon vs. J. Horn, pour possession d'une propriété. Rosenberg Oldstein & Co., vs. Joseph Grovette, réclamation, \$13. Lamfort & Hart Ltd., vs. Board of Commissioners of the Port of New Orleans, réclamation, \$4.39. A. P. Perrin vs. John Desore, réclamation, \$64.45.

Ventes Inscrites

AU BUREAU D'ALIENATIONS.

John Jacob Losh à Louis Spiro, portion Rempart, Saratoga, 4me et Washington; lot Howard, Milan, Long et Marengo, \$3206.95. Lewis B. Hart à Robert Coleman, bail de la propriété No. 2801-03 Magazine, pour un an à \$40 par mois. Fernand May à Edward T. Poursine, bail de la propriété No. 2343 Prytanis, pour un an à \$60 par mois.

Eureka Homestead Society à Mme Fred Goebel, 2 lots Delarond, Seguin, Pelican et Bermuda, \$2500. — Benedict. Thomas W. Heitmeier, et ais à Dixie Homestead Assn., 2 lots Bouny, Eliza, Seguin et Evelina, \$1800. — Beary. Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1400. — Kronenberger.

Mme Daniel P. McMahon à Security Bldg & Loan Assn., lot So-nial, Howard, Valmont et Freret, \$500. — Zengel. Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$500. — Zengel. Mme Geo. W. Roth à Eugene H. Roberts, 2 lots Ferdinand, Wal-

nut, Elizabeth et Audubon, \$2200. — Dreyfous. Mme Dennison S. Winn à Pascal Liuzza, 2 lots Cleveland, Canal, Robertson et Claiborne, \$2300. — Upton. John C. Norton à Dixie Home-stead Assn., portion Gasquet, Canal, Robertson et Claiborne, \$1000. — Beary. Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$1000. — Beary. Isidore Singer à Mme Theo. L. Mason, lot Tulane, Gravier, Rocheblave et Dorgenois, \$1800. — Dreyfous. Geo. Ehrhard à Suburban Bldg and Loan Assn., 2 lots, Canal, Pierce, Iberville et Carrollton ave \$9000. — Loomis. Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$9000. — Loomis. Fred. C. Schramm à The Greater N. O. Homestead Assn., lot Orleans, Pierce, Toulouse et Scott, lot dans le même bloc, \$3536.26. — Janvier. Mme Elise P. Samborn à Chas. Jumonville, 4 lots West End Boulevard, Catina, Brooks et Scott, \$1600. — Wagner. N. O. Land Co. à Mlle Mary Coughlin, 2 lots Vicksburg, Lane, Brags et Memphis, \$600. — Young.

Emile Keller à Frank E. Tuxworth, 2 lots Bienville, Conti, Twigg et ane, \$250. Eureka Rifle Club à Eureka Rifle Club, lot Marigny, Elysian Fields, Dauphine et Aoyal, \$3500. — Legier. Salvatore Perraino à Giuseppe Manzella, 3 lots Flood, Villere, Robertson et Andry, \$675. — Charbonnet. United States Land Co. Ltd., à Puritan Co. Ltd., 16 lots Bourbon, Law, Touro et Dorgenois; 3 lots Bourbon, Touro, Dorgenois et Rocheblave, \$600. — Fernandez. Third District Land Co., a John L. Flynn, lot Port, Lafayette, Tonti et Rocheblave, \$1475. — Fernandez. Mme Henry D. Friedenberg à Savings and Homestead Assn., lot State, Laurel, Preston et Hurstville, \$560. — Manion. Acquéreur au vendeur, la même propriété, \$500. — Manion. Samuel M. Newton à Raymond Wagnespac, 2 lots Broadway, Pine, Maple et Burthe, \$7000. — D'nechaud. Mme Alfred E. Gehrke à Martin J. Henry, lot Fern. Burdette, Cohn et Hickory, \$600. — Legier.

Bureau des Hypothèques. Louis Puissegur à Veuve D. Pouy, \$700, 1 billet, 7 pour cent, portion Liberty, St-Claude, Ursulines et Bayou Road. — Meunier. The Rector, Wardens & Vestrymen of Christ Church à Penn Mutual Life Ins. Co., \$8,750, 5 1/2 pour

cent, portion St. Charles, Carondelet, Sixième et Septième. — Le-verich. Emile Doebele à J. A. Lautenschlaeger, Jr., \$1,500, 1 billet, 1 an, 8 pour cent; lot, Dumaine, St. Ann. Dauphine et Bourgogne. — Lautenschlaeger. Jas. Morrissey et son épouse à Thos. J. Dobbins, \$2,000, 1 billet, 1 an, 8 pour cent; 4 lots, Dublin, Dante, Apricot et Pritchard. — Wenck. Mlle Ella Steward à Charles Le-Blanc, \$100, 1 billet, 8 pour cent; lot, Pine, Lowerline, Magnolia et Troisième. — Henriques. Phineas Katz à Frank B. Twe-mey, \$600, 1 billet, 1 an, 8 pour cent; lot, Claiborne, Esplanade, Hôpital et Robertson et lot, Tha-lie, Erato, Camp et Magazine. — Dreyfous. Hy Monette à J. A. Lautenschlaeger, \$225, 1 billet, 2 mois, 8 pour cent; portion, Touro, Fran-çais, Prieur et Johnson. — Lau-tenschlaeger. Louis Puissegur à Veuve D. Pouy, \$700, un billet, 7 pour cent, portion, Liberté, St. Claude, Ursulines et Bayou Road. — Meunier.

(Correction de publication inexacte de Samedi 10 octobre).

Charte.

Ameinement à la charte de West India Sugars Co. fixant le capital à \$150,000.—Rosen.

L'ATTITUDE DES ETATS-UNIS

Le "Daily Mail" publie la note ci-dessus, dont on remarquera l'allure officieuse:

Le Président Wilson a déclaré aujourd'hui à la Maison Blanche qu'il considérait comme impossible et "futile" toute discussion soit dans des réunions publiques, soit ailleurs, relative à la convocation d'un congrès international en vue d'étudier la question de suspension des hostilités.

Il a ajouté qu'il travaillait en toute sincérité à amener la paix en Europe, mais que la crise mondiale actuelle ne permettait pas ce qui lui semblait un "jeu d'enfants".

L'utilité d'une intervention de l'Amérique, dans le désir de rendre service à l'humanité au cours de cette crise, ne pourrait qu'être diminuée par des propositions inopportunes, quelle que soit la bonne intention qui les animerait.

Le Président Wilson a trouvé la note juste, et il n'est pas une personne de bon sens qui critiquerait la position qu'il vient d'adopter en présence de la guerre actuelle.

SPORTSMEN'S SPECIAL



LOUISIANA SOUTHERN R. R. (N. O. T. & M. R. R. CO., LESSEE)

SHELL BEACH

TOUS LES DIMANCHES

Départ 5:00 A. M. // Départ Shell Beach 4:10 P. M. Ar. Shell Beach 6:05 A. M. // Ar. Nouvelle-Orléans 5:15 P. M. Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky.

SERVICE PAR MOTOR-CARS!

\$1.00 Aller et Retour SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.

Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.